



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

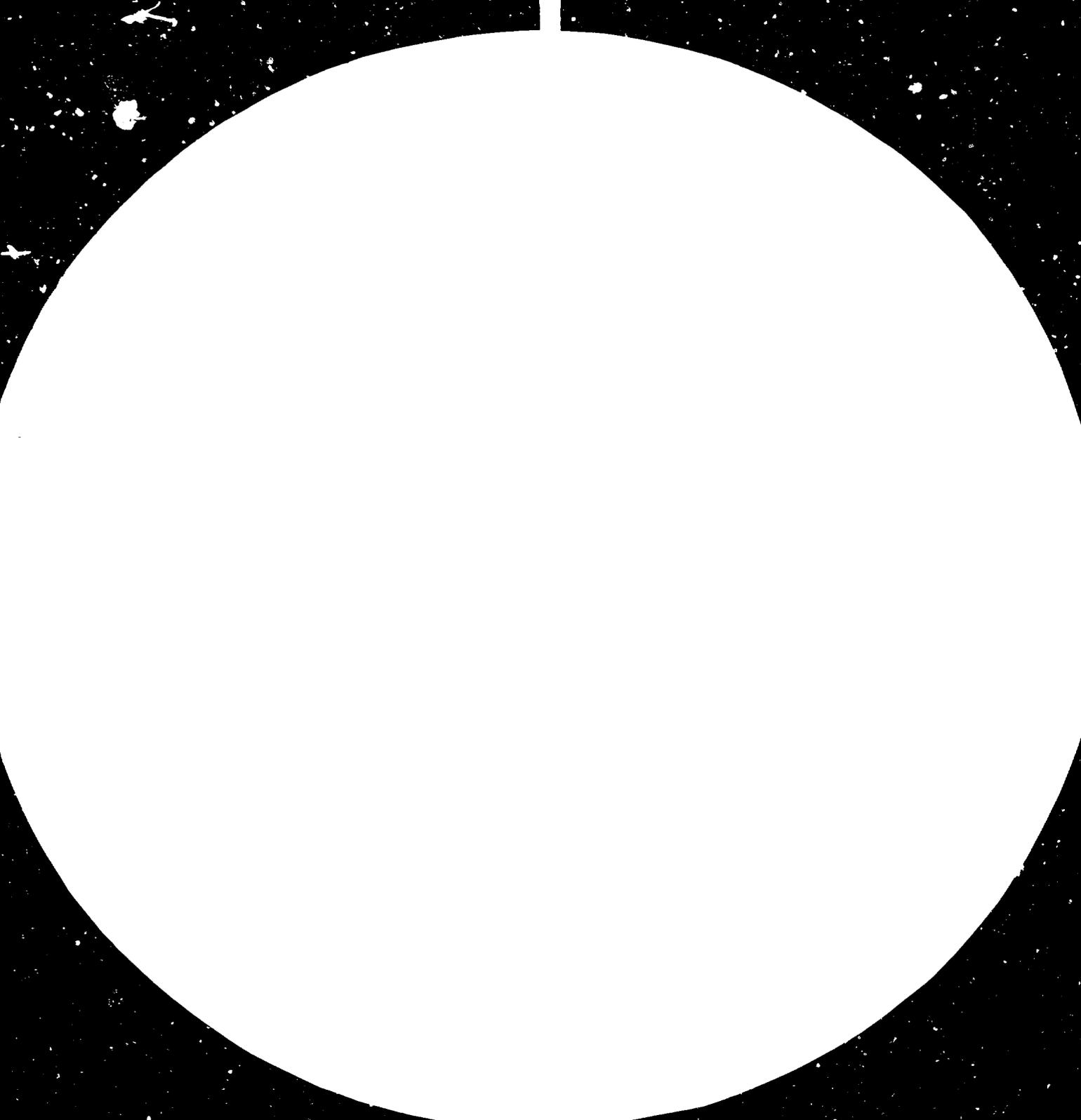
## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

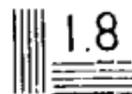
Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)





28 25



Resolution Test Chart  
1.0 1.1 1.25 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.5 2.8



12107-F



Distr. LIMITEE  
ID/WG.387/9  
25 janvier 1983

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS\*

---

Réunion préparatoire mondiale à  
la première Consultation sur  
l'industrie du bois et des produits du bois  
Vienne (Autriche), 24-26 janvier 1983

PROJET DE RAPPORT \*

7

---

\* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

7.33-50727

PREFACE

Le Système de consultations

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers dans la production industrielle mondiale, grâce à une coopération internationale accrue<sup>1/</sup>.

A sa septième session extraordinaire, en septembre 1975, l'Assemblée générale, par sa résolution 3362 (S-VII), a décidé que le Système de consultations préconisé par la Déclaration et le Plan d'action de Lima devrait être instauré aux échelons global, régional, interrégional et sectoriel<sup>2/</sup> et que l'ONUDI, sur la demande des pays intéressés, devrait constituer une enceinte pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie, entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes.

Le Système de consultations a été mis en place sous la conduite du Conseil du développement industriel. A sa quatorzième session, le Conseil a décidé de conférer au Système de consultations un caractère permanent avec les principales caractéristiques suivantes, y compris celles qui avaient été définies dans des décisions antérieures :

- a) Le Système de consultations sera un instrument grâce auquel l'ONUDI servira d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations en vue de promouvoir l'industrialisation de ces derniers<sup>3/</sup>;

---

<sup>1/</sup> Voir Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ID/CONF.3/31), chapitre IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", paragraphe 66.

<sup>2/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Supplément No 1, paragraphe 3.

<sup>3/</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 15, paragraphe 151 a.

- b) Les consultations permettront aussi des négociations entre les parties intéressées qui le demanderaient, en même temps que les consultations ou après celles-ci<sup>4/</sup>,
- c) Les participants de chaque pays membre comprendront des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., selon que chaque gouvernement le jugera utile<sup>5/</sup>,
- d) Les rapports finals des réunions comprendront les conclusions et recommandations auxquelles les participants sont parvenus par consensus ainsi que d'autres opinions importantes exprimées pendant la discussion<sup>6/</sup>

#### Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois

À sa quinzième session, tenue en mai 1981, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois au programme des consultations à convoquer en 1982-1983. Conformément au programme de travail arrêté pour la préparation de la première Consultation et à l'accord signé entre l'ONUDI et le Gouvernement finlandais, la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois sera convoquée du 19 au 23 septembre 1983 à Helsinki (Finlande).

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Directeur exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sont convenus que les deux organisations devraient collaborer pour la préparation de la première Consultation.

Le Secrétariat de l'ONUDI a organisé une Réunion préparatoire mondiale en vue de déterminer les questions prioritaires à soumettre pour examen à la première Consultation.

---

<sup>1/</sup> Ibid., paragraphe 151 b).

<sup>2/</sup> Ibid., paragraphe 152.

<sup>3/</sup> Ibid., trente-deuxième session, Supplément No 15, paragraphe 163.

Avant la Réunion préparatoire mondiale, on a mené, au niveau régional, des activités préparatoires qui ont consisté notamment :

- A établir des études régionales sur l'industrie du bois et des produits du bois en Afrique, en Amérique latine et en Asie;
- A organiser des réunions régionales préparatoires pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

Compte tenu des conclusions et recommandations des réunions régionales préparatoires ainsi que des travaux du Secrétariat, l'ONUDI a sélectionné diverses questions destinées à servir de cadre aux délibérations de la Réunion préparatoire mondiale.

I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

## II. ORGANISATION DE LA REUNION

1. Organisée dans le cadre des préparatifs de la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits du bois, la réunion qui s'est tenue à Vienne du 24 au 26 janvier 1983, a rassemblé 21 participants venus de 19 pays, un représentant d'une organisation régionale, trois représentants d'une organisation de travailleurs, des représentants d'organismes des Nations Unies et plusieurs observateurs de missions permanentes accréditées auprès de l'ONUDI (la liste des participants figure à l'Annexe I).

### Ouverture de la réunion

2. La réunion a été ouverte par M. A. Hacini, Chef du Service des négociations de l'ONUDI, qui a fait l'historique du Système de consultations de l'ONUDI et en a défini la portée. Il a également indiqué que la réunion était censée donner à l'ONUDI des conseils quant au choix des questions prioritaires qui pourraient être examinées à la première Consultation. Il a insisté sur le fait que les cinq questions suggérées par l'ONUDI et celles qui pourraient être proposées par les participants, ne pourraient pas toutes être retenues si l'on voulait que la Consultation examine à fond chaque question et formule des conclusions et des recommandations de caractère pratique.

### Election du Bureau

3. MM. Makon Wehiong (République-Unie du Cameroun) et R. Roberts (Canada) ont été élus respectivement Président et Vice-Président de la réunion.

### Adoption du rapport

4. Les participants à la réunion ont adopté le projet de rapport au cours d'une séance tenue dans l'après-midi du 26 janvier 1983.

### III. RESUME DES DEBATS

#### Politiques de gestion forestière

5. Cette question a été présentée par M. J.P. Lanly, Chef de la Sous-division de la mise en valeur des ressources forestières de la FAO, sur la base d'un document intitulé "Aménagement des ressources forestières dans les pays en voie de développement", établi par la FAO.

6. En ce qui concerne la gestion des forêts, on a insisté sur plusieurs aspects importants, et notamment sur le fait que les forêts productives des pays en développement étaient dans leur grande majorité des forêts feuillues mixtes, que le rythme de leur destruction était dix fois plus élevé que celui du reboisement et qu'une très faible proportion d'elles faisaient l'objet d'un aménagement intensif.

7. Les participants se sont accordés pour estimer que si l'on voulait assurer l'utilisation rationnelle des ressources forestières des pays en développement, il fallait évaluer celles-ci, c'est-à-dire en déterminer la quantité et la qualité en dressant un inventaire des disponibilités. On a insisté sur la nécessité d'une législation adéquate qui indique comment il faut établir ces inventaires, comment il faut exploiter la forêt et comment il faut la traiter après l'avoir exploitée.

8. Le régime de propriété de la forêt, qui est directement lié aux aspects législatifs de la gestion forestière, a été mentionné parmi les problèmes à examiner au titre de cette question. On a indiqué qu'il fallait tenir compte du fait que des modifications du régime de propriété des forêts pourraient être nécessaires dans quelques pays, et qu'il faudrait peut être y associer la population locale à l'administration des forêts pour améliorer la gestion forestière.

9. Les participants se sont accordés pour estimer que les avantages et inconvénients des différentes méthodes d'exploitation (coupe d'écrémage ou coupe rase) devaient être examinés plus avant. Plusieurs participants ont exprimé leurs vues quant aux meilleures méthodes de boisement ou de reboisement. Il a été souligné que les plantations devraient se trouver à proximité de l'industrie, c'est-à-dire de l'utilisateur final. Dans cet ordre d'idées, un participant a évoqué le recours aux incitations fiscales pour promouvoir les plantations.

10. Un participant a signalé que les pays en développement pourraient mettre en commun l'expérience acquise au cours des dernières années en ce qui concerne les essences à croissance rapide pouvant être utilisées pour la production d'énergie, la fabrication de pâte ainsi que pour les constructions, l'ameublement, etc. S'agissant des superficies qui pourraient être consacrées à la foresterie, un participant a fait observer que de nombreuses régions qui ne conviennent ni à l'agriculture ni à l'élevage pourraient être utilisées à cet effet.

11. Pour ce qui est des essences à croissance rapide, un participant a émis l'avis qu'elles pourraient être la principale source de matières premières pour l'industrie du bois et que leurs emplois possibles devaient encore faire l'objet de recherches approfondies. A ce propos, il a déclaré qu'en règle générale les essences à croissance rapide ne sont utilisées que dans un but déterminé, même s'il ressort d'études récentes qu'elles conviennent aussi à des traitements mécaniques ou chimiques. Le même participant a souligné qu'une action internationale pourrait aboutir à cet égard à des résultats importants.

12. On s'est inquiété de ce que les chutes de coupe ne soient pas suffisamment utilisées dans les pays en développement. Il a été affirmé qu'entre 40 à 50 % du matériel sur pied abattu durant les opérations d'exploitation restait inutilisé dans la forêt, et qu'il fallait rechercher les moyens d'utiliser correctement ces déchets.

13. Plusieurs participants ont souligné que le besoin de ressources financières suffisantes était l'un des principaux facteurs entravant l'intensification de l'aménagement forestier. A ce propos, un participant a fait état de l'exemple concret d'une plantation forestière créée sous forme de coentreprise par un pays développé et un pays en développement. Le pays développé assurait le financement à un taux d'intérêt très faible, le principal n'étant remboursable que lorsque la forêt deviendrait rentable à la suite de l'exportation de produits semi-ouvrés vers le pays développé en question. Le même participant a laissé entendre que la constitution, par les usagers et les consommateurs, de coentreprises pourrait être un moyen de résoudre le problème posé par le financement des plantations.

14. On a insisté sur l'importance que revêtent les aspects humains de l'aménagement des forêts des pays en développement, en ce qui concerne la réduction de la pauvreté dans les zones rurales, qui est la principale cause du déboisement, et la création éventuelle de revenus et d'emplois grâce aux opérations d'aménagement. Plusieurs participants ont rappelé la nécessité de former les ouvriers forestiers à tous les niveaux. Un participant a indiqué que, par rapport à d'autres activités, le taux d'accidents était très élevé dans les exploitations forestières et que les problèmes de sécurité devraient être étudiés par les organismes des Nations Unies compétents.

15. Un participant venant d'un pays développé s'est déclaré convaincu que la gestion forestière doit être le thème de base de toute étude de l'industrie du bois. Mais, vu la complexité du problème, il a été proposé d'examiner surtout les points concernant la foresterie de production, qui intéresse aussi l'industrie des produits forestiers. A l'appui de cette vue, un autre participant d'un pays développé a fait observer que le niveau de la consommation de feuillus était actuellement bas dans les pays développés et que tout en reconnaissant dûment l'importance du problème des politiques de gestion forestière, les pays en développement pourraient profiter davantage d'un accroissement de la demande et de la consommation de feuillus dans les pays développés.

#### Promotion des essences peu recherchées

16. Cette question a été présentée par M. Oswin P. Marsom, Directeur adjoint de la Timber Research and Development Association (TRADA) du Royaume-Uni.

17. Les participants sont convenus que le problème de l'utilisation des essences peu recherchées méritait une attention particulière. On a déclaré que si quelques essences seulement étaient utilisées actuellement alors qu'il en existait plusieurs milliers, c'était parce que les ressources forestières n'étaient pas exploitées rationnellement. Les participants ont en outre estimé que la promotion des essences peu recherchées permettrait de sauver certaines essences comptant actuellement parmi les essences principales.

18. En ce qui concerne les activités de promotion, un participant d'un pays en développement a rappelé que le Marché commun avait commencé il y a quelques années déjà à promouvoir plusieurs essences inconnues. Il a fait valoir que, d'après son expérience, une nomenclature commune des essences commercialisables

était absolument indispensable, en indiquant toutefois qu'un changement de nom pouvait nuire à la commercialisation d'une essence déterminée. Sur ce point, cependant, un autre participant, tout en admettant qu'une nomenclature commune était nécessaire, a fait observer que des essences analogues poussant dans des environnements différents pouvaient avoir des propriétés techniques différentes. Le premier participant a également insisté sur le fait que pour pouvoir promouvoir une essence, il fallait que les quantités disponibles soient suffisantes et, du point de vue du consommateur, qu'un approvisionnement continu et suffisant puisse être assuré pendant un laps de temps raisonnable.

19. On a par ailleurs déclaré que pour promouvoir des essences peu recherchées, il fallait que les gouvernements prennent des mesures en vue notamment de réduire les taxes à l'exportation et les taux de fret.

20. Les participants se sont accordés à penser que puisque de nombreuses essences pouvant présenter des propriétés techniques analogues étaient disponibles en petites quantités, un bon moyen d'en promouvoir l'utilisation serait de les grouper. On a déclaré à ce sujet que si de nombreuses institutions s'occupaient du problème, il restait encore beaucoup à faire. A cet égard, un participant a souligné que dans le cas du groupement de bois d'oeuvre selon leur résistance, leur durabilité et leur retrait, le mélange des essences posait divers problèmes qui n'étaient pas encore résolus.

21. Plusieurs participants ont fait valoir qu'un des principaux débouchés pour les essences peu connues était constitué par les marchés locaux, en particulier par l'industrie de transformation secondaire, notamment pour la construction d'habitations. On a évoqué à cet égard les programmes exécutés dans les pays en développement ainsi que la possibilité d'élargir le marché intérieur grâce à de vastes programmes de promotion de l'utilisation du bois dans la construction d'habitations.

22. Il a été déclaré que l'on manquait d'informations, d'une part, sur les emplois finals possibles des essences peu recherchées et, d'autre part, sur leurs propriétés techniques. On a dit à cet égard que les pays producteurs et consommateurs devraient exécuter conjointement des études de marché sur les qualités et les emplois finals des bois tropicaux. En outre, les pays développés devraient fournir une assistance technique aux pays en développement pour la mise au point de méthodes et de produits nouveaux.

23. Un participant d'un pays développé a fait observer que de nombreux travaux de recherche devraient être consacrés aux méthodes de préservation des essences peu recherchées en vue de leur utilisation sur les marchés locaux. Un participant d'un pays en développement a souligné qu'une des principales raisons pour lesquelles les essences soi-disant peu recherchées n'étaient guère utilisées résidait dans un transfert insuffisant des techniques qui tenait au fait que les producteurs utilisaient des machines conçues pour les essences principales. Il en a conclu que pour assurer une utilisation suffisante des essences peu recherchées, il importait au plus haut point de concevoir des techniques appropriées. Il a déclaré à cet égard qu'une coopération internationale était nécessaire pour mettre au point des techniques adéquates dans les pays producteurs en vue d'une utilisation appropriée des essences peu recherchées et pour diffuser ces techniques dans les pays en développement producteurs.

24. Au sujet de la commercialisation des essences peu recherchées, un participant a souligné à nouveau la nécessité de grouper ces essences en vue d'obtenir les volumes et la qualité désirés. Il a évoqué à cet égard la création, à titre expérimental, de centres pour le groupement, l'abattage, le séchage et le colisage du bois dans les pays en développement. Il a insisté en outre sur la nécessité de rehausser, conjointement avec les pays développés, le prestige des essences peu recherchées grâce notamment au maintien de hauts niveaux de qualité, à l'identification de produits nouveaux, etc.

25. Les participants se sont accordés à penser que la promotion des essences peu recherchées ouvrait des perspectives considérables à la coopération internationale. Plusieurs d'entre eux ont souligné la nécessité d'adopter un programme d'action pour faciliter et encourager une meilleure utilisation de ces essences. Ce programme d'action devrait notamment porter sur les activités suivantes : recherches communes sur les propriétés techniques et études sur les ressources, établissement de directives pour les groupements, normalisation internationale, utilisation d'essences mélangées dans le bâtiment et la construction.

Problèmes touchant les transport, notamment les transports maritimes

26. Cette question a été présentée par M. Peter Salgo.

27. Les participants ont reconnu que les coûts du fret représentent une portion extrêmement élevée des prix fob et qu'il importait de trouver des méthodes permettant de les réduire car il en résulterait une augmentation des recettes des pays producteurs. Un participant d'un pays exportateur a exprimé l'avis que des coûts élevés du fret réduisent les possibilités d'exporter des produits à forte valeur ajoutée.

28. Au sujet des tarifs élevés du fret, il a été précisé que dans le cas de compagnies faisant partie d'une conférence, ces coûts n'avaient aucun rapport avec la distance et le coût réel. On a cependant fait remarquer que cette question soulevait d'autres problèmes, comme les accords d'exclusivité, l'obligation d'utiliser les compagnies maritimes locales, etc.

29. A propos de l'utilisation des conteneurs, un participant a fait remarquer que certains problèmes subsistaient. Il fallait par exemple tenir compte du problème de l'humidité. On a aussi fait remarquer que les conteneurs revenaient à vide ce qui, bien entendu, augmentait le coût de ce type de transport. Il conviendrait également de se rappeler que nombre de ports ne sont pas encore équipés pour la manutention des conteneurs.

30. Un participant a insisté sur la nécessité d'inclure la question des assurances dans l'examen des problèmes de transport.

31. Plusieurs participants ont fait ressortir l'intérêt de la construction de terminaux permettant de grouper des expéditions moins importantes. On a fait remarquer qu'une solution de ce genre conviendrait bien aux nombreuses îles de l'Asie du Sud-Est où était pratiquée l'exploitation forestière. On a examiné à ce propos une expérience actuellement en cours au Brésil.

32. Plusieurs représentants ont fait remarquer qu'il ne fallait pas limiter le problème des transports au seul transport maritime mais tenir compte de la nécessité de disposer de routes, d'installations portuaires adéquates et d'une bonne infrastructure en général. Un participant d'un pays en développement a exprimé l'avis que l'on ne devrait s'occuper que des problèmes de transport intérieurs et qu'une autre instance devrait s'occuper des problèmes de transport maritimes. Un participant d'un pays développé a en partie appuyé cette thèse en déclarant que la consultation devait se limiter à des problèmes où l'on pouvait envisager des résultats concrets et que la question des transports maritimes pouvait être examinée à la consultation dans le cadre d'autres questions.

Développement de la transformation primaire et secondaire

33. La question de la transformation primaire a été présentée par M. Gotthard Heilborn et celle de la transformation secondaire par M. Horation Brion.

34. Les participants ont reconnu la nécessité d'appuyer les efforts des pays en développement pour développer la transformation primaire et secondaire du bois, car il s'agissait d'une industrie fondée sur les ressources locales, à forte intensité de main-d'oeuvre et dont les produits sont nécessaires à tous les pays.

35. On a reconnu que l'un des principaux problèmes auxquels se heurtaient les industries du bois dans les pays en développement était la faiblesse des taux de récupération, qui, par exemple, ne dépassaient pas 20 à 30 % pour le sciage. La question de l'augmentation de ce taux a été présentée comme l'un des principaux problèmes dont la consultation devait se saisir. Sans aller dans les détails, les participants ont souligné que la formation de la main-d'oeuvre et l'utilisation d'équipement adéquat constituaient les principales réponses à ces questions.

36. La faiblesse des taux de récupération des pays en développement par rapport à ceux des pays développés a amené à soulever la question de l'utilisation des résidus. Certains participants ont proposé de grouper les résidus de la forêt et ceux de la transformation. On a aussi estimé que la question de l'utilisation des résidus pouvait constituer l'un des thèmes majeurs d'activité de l'ONUDI. L'Organisation pouvait donner des conseils aux pays en développement sur les produits qui pouvaient être fabriqués à partir des résidus, par exemple en établissant des directives dans ce domaine. Plusieurs participants ont souligné à ce propos la nécessité de mettre au point des produits nouveaux fabriqués à partir de résidus et commercialisables sur le marché local. Un participant a demandé que soit examinée attentivement la question de savoir si les pays en développement étaient vraiment dans l'impossibilité d'exporter des panneaux de particules, ce produit étant exporté des pays développés vers les pays en développement.

37. Plusieurs participants ont souligné au cours des débats la nécessité d'intégrer les opérations afin de tirer le meilleur parti possible des matières premières tant au cours de la transformation primaire qu'au cours de la transformation secondaire.

38. Au cours de la réunion, on a souligné l'importance que présente le marché local pour le développement de la transformation tant primaire que secondaire. Le marché local, a-t-on dit, est indispensable à la promotion des essences peu recherchées dans le commerce et à la vente des bois de qualité inférieure et de produits élaborés afin d'utiliser des résidus qui sans cela ne serviraient qu'à la production d'énergie. S'agissant du matériel, on a fait l'éloge de la prudence exprimée dans le document de l'ONUDI sur la transformation primaire. On a fait observer à ce sujet qu'il fallait tenir compte des véritables besoins des pays en développement lorsqu'on envisage le recours à l'ordinateur et l'automation. On a souligné la nécessité d'activités propres à aider les pays en développement dans le choix des machines. Quelques participants ont insisté sur le fait qu'il faut non seulement disposer d'une technologie adéquate, mais aussi construire des machines sur place. Dans le cas du matériel auxiliaire notamment, de nombreux pays dépensent une grande partie de leurs maigres ressources en devises étrangères pour importer des articles qu'on pourrait facilement produire sur place. On a signalé la nécessité d'entreprendre à cet égard des opérations en association.

39. S'agissant de la transformation secondaire, on a dit que la Consultation ne devait pas se borner au secteur de l'ameublement, vu que la construction de logements consomme encore beaucoup plus de bois. A cet égard, les participants ont été d'accord pour juger que l'emploi du bois dans le bâtiment pourrait contribuer à faire face à la demande croissante de logements dans les pays en développement, demande que les matériaux traditionnels ne suffisent pas à satisfaire. Il a été dit à ce sujet que les pays industrialisés devraient coopérer avec les pays en développement afin d'extirper les préjugés qui y règnent contre l'emploi du bois dans la construction et aider ces pays à améliorer la production locale. On a souligné la nécessité de mettre au point des méthodes de préfabrication et de les faire connaître aux pays en développement.

40. S'agissant de la formation, on a souligné qu'elle était nécessaire à tous les niveaux et que la création d'établissements ou de centres de formation financés conjointement par l'Etat et par l'industrie pourrait résoudre ce problème.

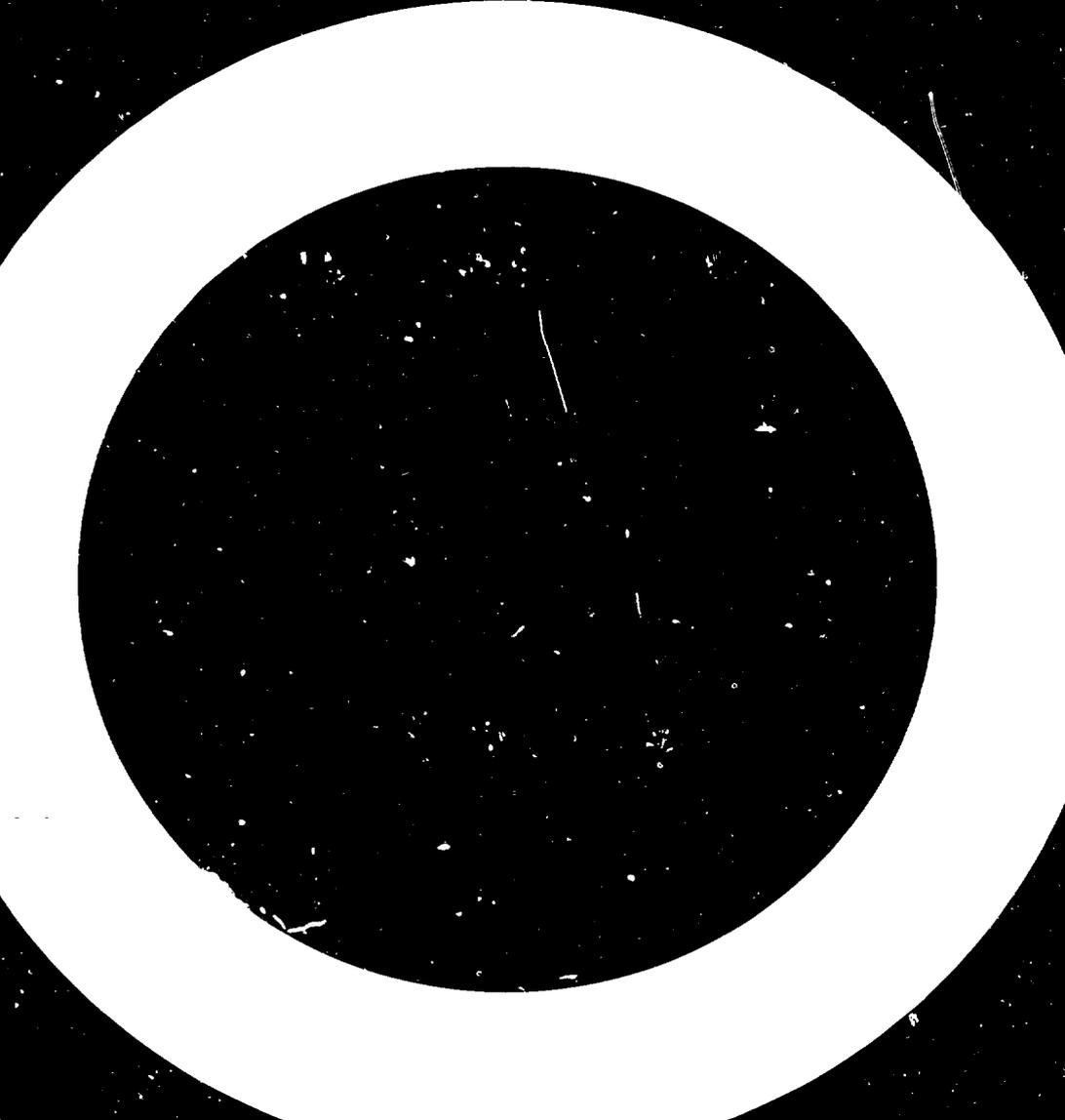
41. Qualité et normalisation ont fait l'objet de quelques controverses, certains participants jugeant qu'elles sont essentielles en ce qui concerne les exportations mais relativement peu importantes sur le marché local, alors que d'autres ont dit que le contrôle de la qualité doit commencer par être appliqué aux produits destinés au marché local, car faute d'un contrôle de la qualité satisfaisant sur ce marché, ces produits n'arriveraient jamais à pénétrer sur les marchés étrangers.

42. S'agissant des activités de recherche et développement, on a dit qu'outre la question de la qualité technique des essences peu recherchées elles pourraient trouver un vaste champ d'application dans le domaine du séchage du bois. On a également signalé qu'il y aurait intérêt à étudier la création de centres de service pour l'entretien du matériel car le bon entretien des outils contribue à améliorer le rendement au niveau des usines.

43. Certains participants ont souligné la nécessité de renforcer et en cas de besoin de créer des associations de commerce et d'industries locales et régionales ainsi que celle d'en élargir les activités dans des domaines tels que la formation, la recherche, la normalisation, etc.

44. On a également signalé l'importance du problème de la commercialisation, tant sur le marché international que sur le marché local et la nécessité d'une assistance fournie par les organismes compétents des Nations Unies dans ce domaine. Coopération internationale, y compris les nouvelles formes d'arrangements contractuels mutuellement avantageux et le redéploiement des installations de production.

45. Le secrétariat a consacré à cette question une très brève introduction. Il a souligné que la situation actuelle, dans laquelle il y a d'un côté des pays qui manquent de bois et offrent un vaste marché intérieur, et de l'autre des pays producteurs de bois qui, faute de capitaux et de main-d'oeuvre, ne peuvent monter des usines, se prête à la conclusion, entre ces deux catégories de pays, d'arrangements contractuels mutuellement avantageux. Ces arrangements peuvent en effet satisfaire le désir d'augmenter la production locale qu'éprouvent les pays producteurs, grâce aux investissements effectués dans leurs installations de production par les pays consommateurs, et assurer à ces derniers un approvisionnement en bois bruts ou semi-ouvrés.



ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Boussad Bessad, Sous-Directeur des matériaux de construction, Ministère des industries légères, Alger

Sadek Keramane, Directeur général, Société nationale du liège et du bois, 1 rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey, Alger

Allemagne, République fédérale d'

Klaus-Günther Dahms, Président, ÜCBT/Union pour le commerce des bois tropicaux dans la CEE, Vorstandsmitglied des Vereins deutscher Holzeinfuhrhäuser (VdH), Heimhuderstrasse 22, 2000 Hamburg 13

Jrsus Datum, Hauptverband der Holzindustrie und verwandter Industriezweige, An den Quellen 10, 6200 Wiesbaden 1

Argentine

José Claudio Tinto Conti, Asesor, Instituto Forestal Nacional, Av. Pueyrredón 2446, 1119 Buenos Aires

Brésil

Amantino Ramos de Freitas, Director, Divisão de Madeiras, Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo S.A. - IPT, Cidade Universitária, P.O. Box 7141, 05508 São Paulo, S.P.

Cameroun

Makon Wehiong, Directeur général, Centre national de développement des forêts, B.P. 369, Yaoundé

Canada

R. Roberts, Chief of Forestry Sector, Canadian International Development Agency (CIDA), Human Resources Directorate, Place du Centre 200, Promenade Portage, Hull Quebec K1A 0G4

Etats-Unis d'Amérique

John M. Snow, retired Executive Vice-President, National Association of Furniture Manufacturers Inc., 3569 Hamlet Place, Chevy Chase, Maryland 20015

Finlande

Tuija Vihavainen, Professor, Director of Laboratory, Forest Products Laboratory, Technical Research Centre, Puumiehenkuja 2 A, 02150 Espoo 15

France

Gérard Mathieu, Ministère de la recherche et de l'industrie,  
66 rue de Bellechasse, 75700 Paris

Inde

D.D. Yellurkar, Additional Inspector General of Forests, Department of  
Agriculture and Co-operation, Ministry of Agriculture, Grishi Bhavan,  
New Delhi 110001

Indonésie

Johannes F. Wattimena, Director Programming, Directorate General  
Multifarious Industries, Ministry of Industry, Kebon Binatang III No. 15,  
Jakarta

Italie

Nicola Malandrino, Federlegno, Via Toscana 10, Rome

Japon

Tsuyoshi Sato, Manager, Overseas Development Division, Japan Sumitomo  
Forestry Co. Ltd., Nissin Building No. 14-1, Nihon Bashi Koamicho, Tokyo

Malaisie

Abdul Latif Bin Nordin, Director General, Malaysian Timber Industry Board,  
5th Floor, Wisma Bunga Raya, Jalan Ampang, P.O. Box 887, Kuala Lumpur

Philippines

Ernesto F. Sanvictores, President, Philippine Wood Products Association,  
3rd Floor, LTA Condominium Building, 118 Peria St. Legaspi Village, Makati,  
Metro Manila

Roumanie

Frantisek Kernweiss, Deputy Director General, Ministry for Wood Industries  
and Building Materials, Bucharest

URSS

I.M. Loginov, Department of International Organizations, State Committee  
for Science and Technology, Gorky Street 11, Moscow

Venezuela

Julio César Centeno, Director, Instituto Forestal Latinoamericano,  
Apartado 36, 5101 Merida

Yougoslavie

Miro Pajntar, Sozd Uniles, Celovska 268, p.p. 35/I, 61 101 Ljubljana

Pacte andin

Marcelo Tejada, Director de los Proyectos Andinos de Desarrollo Tecnológico  
(PADT-REFORT), Junta del Acuerdo de Cartagena, P.O. Box 3237, Lima, Peru

Fédération internationale des travailleurs de la construction et du bois

Johann Fischer, Gewerkschaft der Bau- und Holzarbeiter, P.O. Box 76,  
1082 Vienna, Austria

Roger Gerdin, Sv. Träindustriarbetareförbundet, Box 1152, 111 81 Stockholm,  
Sweden

Edward Sussex, Assistant of the General Secretary, International Federation  
of Building and Woodworkers, 27-29 rue de la Coulouvrenière, 1204 Geneva,  
Switzerland

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Jan Bim, Chief, Mechanical Wood Products Industries Branch, Forest Industries  
Division, FAO, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy

J.P. Lanly, Chief, Forest Management Branch, FAO, Via delle Terme di  
Caracalla, 00100 Rome, Italy

Centre CNUCED/GATT du commerce international

José Luis Albadalejo, Market Development Officer, Technical Division,  
ITC-UNCTAD/GATT, Palais des Nations, 1211 Geneva 10, Switzerland

Consultants

Horatio Brion, Expertise Industrial Corporation, 29 Linaw Street, Quezon City,  
Metro Manila, Philippines

Oswin P. Hansom, Deputy Director, Timber Research and Development Association  
(TRADA), Hughenden Valley, High Wycombe, Buckinghamshire HP14 4ND,  
United Kingdom

Gotthard P. Heilborn, Heilborn GmbH, P.O. Box 213, 8200 Rosenheim,  
Federal Republic of Germany

Peter Salgo, Villiers House, 41-47 Strand, London WC2N 5JG, United Kingdom

ANNEXE II

LISTE DES DOCUMENTS

	<u>Cote du document</u>	<u>Langue</u>
Ordre du jour provisoire	ID/WG.387/8	A.E.F.
Liste provisoire des participants	-	A
<u>Documents d'étude</u>		
Problèmes de transport maritime dans le commerce des bois tropicaux, par Peter Salgo, Consultant de l'ONUDI	ID/WG.387/2	A.E.F.
Examen général des problèmes liés à la commercialisation des essences peu recherchées, par Oswin Peter Hanson, Consultant de l'ONUDI	ID/WG.387/3	A.E.F.
L'évolution de la transformation primaire dans l'industrie du bois et des produits du bois des pays en voie de développement, par Götthard P. Heilborn, Consultant de l'ONUDI	ID/WG.387/4	A.E.F.
Development of secondary processing in the wood and wood products industry of developing countries, by Horatio P. Brion, UNIDO Consultant	ID/WG.387/5	A.E.
Aménagement des ressources forestières dans les pays en voie de développement, FAO	ID/WG.387/6	A.E.F.
Issues for possible consideration at the First Consultation	ID/WG.387/7	A.E.
<u>Documents de fond</u>		
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Asie	ID/WG.371/16	A.E.F.
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Afrique	ID/WG.371/12	A.E.F.
Rapport de la Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine	ID/WG.380/13	A.E.F.
Document sur la situation régionale : l'industrie du bois et des produits du bois en Asie, son état actuel (1981-1982) et son évolution future, par Horatio P. Brion, Consultant de l'ONUDI	ID/WG.387/1	A.E.F.
Evaluation des ressources forestières et des industries de transformation du bois dans quelques pays africains, par Albert Mazel, Consultant de l'ONUDI, et Additif 1	ID/WG.373/1 et Add.1	A.E.F.
Examen général de l'industrie du bois et des produits du bois dans des pays sélectionnés de l'Amérique latine, par Reinaldo Herrero Ponce, Consultant de l'ONUDI	ID/WG.380/1	A.E.F.

